

Aide aux investissements contribuant à la transition agro-écologique pour les Outre-mer dans le cadre de la planification écologique

NOM DE LA DIRECTION SIIF	OBJET Guide utilisateur – Foire aux questions
-------------------------------------	--

Ce document est à titre indicatif et n'engage en rien la responsabilité de FranceAgriMer sur son interprétation. Il vise à apporter des précisions sur la liste des investissements éligibles (hors matériels spécifiques), dans les rubriques « gamme de serres » et « équipements de serres ».

1. Quelle gamme de serres est concernée ?

Rubrique	Matériel	Caractéristiques du matériel
Gamme de serre	Tunnel	Tunnel à arceaux cintrés, disponible en largeurs de 8 m à 10 m, avec un système d'aération en façade. Conforme à la norme EN 13031-1. La distance entre les travées est à définir selon les besoins. Support de culture renforcé, adapté et résistants aux cultures palissées telles que la tomate, le concombre et le poivron.
Gamme de serre	Serre pieds droits	Tunnel à pieds droits, largeur comprise entre 6 m et 10 m, conforme à la norme EN 13031-1. Hauteur au faîtage inférieure à 4 m. Longueur du tunnel à partir de 12 m. Film diffusant.
Gamme de serre	Serre type "pieds droits type tropical"	Tunnel à pieds droits avec ouverture au faîtage. Largeur comprise entre 6 m et 10 m, conforme à la norme EN 13031-1. Hauteur au faîtage inférieure à 4 m. Longueur du tunnel à partir de 12 m. Film diffusant.
Gamme de serre	Serre de zone vent 5	Serre anticyclonique répondant aux critères de la Zone 5
Gamme de serre	Serres bâchées avec paroi en filet 3x2mm	Protection des cultures maraichage ou verger

2. Quels équipements de serres est concerné ?

Rubrique	Matériel	Caractéristiques du matériel
Equipement de la serre	Brasseur d'air	Le brasseur d'air ventilateur est utilisé en serres afin de permettre une meilleure circulation de l'air et répartition de la chaleur.
Equipement de la serre	Déshumidificateurs : système de déshumidification avec air extérieur / déshumidificateur thermodynamique pour serres	Déshumidificateur avec air extérieur : Le dispositif comporte une ventilation forcée prélevant l'air extérieur avec ou sans récupération en double flux, située en paroi de serre et connectée à une gaine de distribution d'air sous les gouttières de culture. Le dispositif est piloté de manière automatique à l'aide d'un ordinateur de gestion climatique permettant de visualiser, de contrôler et de piloter le chauffage, la ventilation et l'hygrométrie à l'intérieur de la serre en prenant en compte les données climatiques extérieures et intérieures.
Equipement de la serre	Ecran d'ombrage	Ecran qui protège de la lumière directe du soleil pendant la journée et qui permet ainsi des économies d'énergie maximales pendant la nuit. Ces écrans sont particulièrement utiles pour les cultures en serre sous des climats tempérés, où l'on utilise des systèmes d'aération ou de rafraîchissement, mais ils conviennent aussi très bien à un climat tropical.
Equipement de la serre	Ecran thermique horizontal au-dessus des cultures /écran thermique latéral	-Double écran thermique ; -Ecran thermique latéral ; Fiches CEE : • AGRI-EQ-102 : Double écran thermique • AGRI-EQ-104 : Écrans thermiques latéraux
Equipement de la serre	Système de régulation autonome	Dispositif autonome alimenté par énergie solaire, conçu pour réguler l'humidité et la température dans les serres de cultures de fruits et légumes. Capacité minimale : 2700 m ³ /h.
5-Equipement de la serre	Gouttières de cultures	Meilleures conditions de travail du fait que les plantes ne poussent pas au niveau du sol, mais sur des gouttières situées à une hauteur de travail plus agréable. Récupération totale de l'eau résiduelle, d'où la possibilité de la recycler. Réduction de la dépendance des cultures par rapport à l'état des sols. Meilleure hygiène, car le nettoyage des allées est facilité.

3. Une autre question ?

Vous pouvez poser vos questions par mail à :

pe-investissements@franceagrimer.fr

Les questions génériques, sous réserve qu'elles soient suffisamment détaillées et pas encore traitées dans cette FAQ, feront l'objet d'une réponse par mail.